

# Fiche de données de sécurité

(Directive 2001/58 CEE)

## SPOLVERO

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

- Identification de la préparation ..... SPOLVERO
- Utilisation de la préparation ..... Dépoussiérant aérosol antistatique multi-usage
- Conditionnement ..... Bombe ACC 500 ml
- Identification de la société / entreprise:
  - Fabricant ..... Sutter Finanziaria S.p.A.-15060 Borghetto Borbera (AL) - Italie
  - Responsable de la commercialisation ..... Sutter France sarl - V. Général De Gaulle PARC ACTISUD 69530 BRIGNAIS
- Numéro de téléphone d'appel d'urgence ..... (+39)0143/631.1
- Information ..... 04.72.31.06.02

### 2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux selon les Dir. CE 67/548, 99/45  
et successifs adaptation au progrès technique:

Nom des composants	EINECS	C.A.S.	R	TLV/TWA (mg/m3)	Conc. (%)
White Spirit	265-150-3	64742-48-9	R10-R65-R66	1200	> 30
Propane	200-827-9	74-98-6	R12	2350	10 - 30
Butane	203-448-7	106-97-8	R12	1900	10 - 30

• Composition :  
Cires naturelles dans solvants aliphatiques

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification selon la norme CEE 99/45 ..... Facilement inflammable
  - Inhalation ..... Aucun. Possible réaction de gêne en cas d'inhalation prolongée.
  - Contact avec la peau ..... Légèrement irritant
  - Contact avec les yeux ..... Légèrement irritant.
  - Ingestion ..... Non applicable
- Autres informations ..... Aucune
- Risques pour l'environnement ..... Aucun connu

### 4. PREMIERS SECOURS

- Indications générales ..... En cas de doute ou à l'apparition de premiers symptômes, consulter un médecin avec la présente fiche de sécurité. N'administrer aucune substance par voie orale à une personne ayant perdue connaissance.
- Premiers secours en cas de :
  - Inhalation ..... Eviter d'inhaler de façon prolongée.
  - Contact avec la peau ..... Laver à l'eau.
  - Contact avec les yeux ..... Laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin.
  - Ingestion ..... Non applicable
- Autres informations ..... Aucune

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE

- Classification du produit ..... Selon la norme REC. CEE 94/1 sur les aérosols.
- Moyens d'extinctions conseillés ..... En cas d'incendie, utiliser de l'eau froide, et des extincteurs à mousse ou CO2.
- Moyens d'extinction déconseillés  
pour des raisons de sécurité ..... Aucun
- Procédures spéciales ..... Refroidir les bombes aérosols et les cartons avec de l'eau.
- Risques particuliers résultant de l'exposition à la substance / préparation en tant que telle,
  - aux produits de la combustion aux gaz dégagés Danger d'explosion de la bombe aérosol
- Tout équipement de protection spécial pour  
le personnel préposé à la lutte contre le feu ..... Aucun. Vêtement de protection normal
- Autres informations ..... Implique de refroidir les emballages avec de l'eau froide

# Fiche de données de sécurité

(Directive 2001/58 CEE)

## SPOLVERO

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Les méthodes de nettoyage ..... Absorber avec un matériau inerte.
- Précautions individuelles ..... Eviter toute source de chaleur ou d'ignition. Ne pas fumer.
- Précautions pour la protection de l'environnement ..... Eviter de déverser dans les égouts. Se référer au point 13
- En cas d'urgence, informer ..... Les pompiers.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation - Moyens de protection individuelle Gants. Lunettes en cas d'utilisation fréquente et/ou prolongée.
- Stockage - Précautions générales ..... Aucune
- Stockage - Précautions particulières ..... Aucune

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Valeurs limites d'exposition ..... TLV/TWA 1900 mg/m3  
Source et information ACGIH (Conférence de l'Amérique des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux)
- Contrôles de l'exposition:  
Contrôles de l'exposition professionnelle ..... En cas de dispersion, stopper toute source de chaleur ou d'ignition. Ne pas fumer.
- Moyens de protection individuelle  
Protection respiratoire ..... Pas de recommandation.  
Protection des yeux ..... Eviter de pulvériser près des yeux.  
protection des mains ..... Aucun  
Protection de la peau ..... Aucun
- Contrôles d'exposition lié à la protection de l'environnement ..... Eviter de déverser dans l'environnement aquatique

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect physique, couleur, odeur ..... Aérosol, non applicable, floral
- Solubilité dans ..... (Sans gaz) :  
Eau ..... Insoluble  
Solvants organiques polaires (Ethanol) ..... Totale  
Solvants organiques apolaires (n-Octanole) ..... Totale
- Poids spécifique apparent ..... 0,7
- Poids spécifique (sans gaz) ..... 0,78
- Point d'inflammabilité ..... n.p
- Limite d'inflammabilité ..... Aliménte beaucoup la flamme (Norme FEA 609)
- Pression dans la bombe aérosol ..... 3,6 +/- 0,4 bar

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité ..... Produit stable
- Conditions à éviter ..... A proximité de toute source de chaleur ou d'ignition.
- Matières à éviter ..... Aucune recommandation particulière.
- Produits de décomposition dangereux ..... Aucun

### 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

- Toxicité orale ..... Non applicable
- Toxicité cutanée ..... Légèrement irritant
- Toxicité pour les voies respiratoires ..... Aucune
- Toxicité oculaire ..... Légèrement irritant
- Exposition chronique / Contact cutané ..... Légèrement irritant
- Exposition chronique / Inhalation ..... Aucune
- Exposition chronique / Contact oculaire ..... Légèrement irritant
- Corrosion / Contact cutané ..... Légèrement irritant
- Corrosion / Contact muqueux ..... Légèrement irritant
- Corrosion / Contact oculaire ..... Légèrement irritant

# Fiche de données de sécurité

(Directive 2001/58 CEE)

## SPOLVERO

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Ecotoxicité ..... Aucune selon la norme CEE 99/45. LC50 96h pour le poisson, EC50 46h pour la daphnia, IC50 72h pour les algues > 100 mg/l
- Mobilité ..... Index KB 30 aprox
- Persistance et dégradabilité ..... Non applicable. Aucune recommandation sur la biodégradabilité. Aucun effet nocif connu pour les stations d'épuration.  
  
Le produit contient des substances hydrocarbures mais rapidement miscible dans l'eau et dégradable dans l'air
- Potentiel de bioaccumulation ..... Aucun connu. Coefficient de répartition octanol/eau Kow > 1000
- Effets nocifs divers ..... Le produit n'augmente pas le contenu en AOX (Halogénés Organiques Adsorbables) des eaux usées

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Qualification comme déchet ..... Spécial / dangereux (EC Dir., 91/156,91/689,94/62 Dec. 2000/532, 2001/118,2001/119,2001/573)
- Traitement du produit comme déchet ..... Le produit non utilisé doit être traité comme "déchet spécial" et confié à un professionnel habilité à ce traitement particulier.  
  
En cas de fuite ou déversement NE PAS laver à l'eau, mais absorber abondamment avec un matériau inerte (sciure) et récupérer ce mélange résultant. Se référer aux éventuelles instructions, et recommandations (équipement de protection) énoncées au point n°8. Ce mélange devra être traité comme "déchet spécial" et confié à un professionnel habilité à ce traitement particulier.
- Traitement de l'emballage comme déchet ..... Ne pas jeter dans l'environnement  
  
En cas d'excédent de produit ou de produit non utilisé l'emballage doit être considéré comme "déchet spécial" et traité par un professionnel habilité à ce traitement.

### 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

- Moyens de transport ..... Aérosols
- N° ONU / Code d'emballage..... 1950
- Voie terrestre. Classe et code ADR ..... 2 5F  
Exonéré LQ1 (Emballage primaire inférieur à 1000 ml, emballage secondaire inférieur à 30 Kg)
- Voie maritime. Codex IMDG ..... 2  
Exonéré LQ1 (Emballage primaire inférieur à 1000 ml, emballage secondaire inférieur à 30 Kg)
- Voie air. Codex ICAO/IATA ..... 2

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Etiquetage selon la DIR CEE 99/45 et son adaptation au progrès technique ..... FACILEMENT INFLAMMABLE



- Nature du risque - Phrases de risque ..... R66 - L'exposition fréquente peut provoquer sécheresse et gerçure de la peau
- Conseils de prudence (S) ..... S23 - Ne pas respirer les vapeurs  
S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

#### Classification Toxicologique Suisse:

- OFSP T Numéro ..... 610200
- Classe de Toxicité ..... Aucune. Produit destiné à l'usage professionnel

# Fiche de données de sécurité

(Directive 2001/58 CEE)

## SPOLVERO

### 16. AUTRES INFORMATIONS

- **Etiquetage selon la norme aérosol 75/324 et 94/1**

- Récipient sous pression. Protéger des rayons du soleil et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas perforer, ne pas brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.

Eviter d'inhaler directement et de pulvériser près des yeux. Tenir hors de portée des enfants un usage excessif ou impropre du produit. Conserver loin de toute source de combustion.

Utiliser loin de toute flamme, source de chaleur ou appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Eviter des vaporisation prolongés. Bien aérer l'endroit pendant emploi.

- **La présente fiche sécurité doit être présentée lors de toute consultation chez un médecin.**

Phrases de risque écrites dans les sections 2 et 3:

R10 - Inflammable

R12 - Extrêmement inflammable

R66 - L'exposition fréquente peut provoquer sécheresse et gerçure de la peau

R65 - Nocif, peut entraîner des troubles pulmonaires en cas d'ingestion

Ces informations décrivent uniquement les exigences de sécurité d'usage pour les utilisateurs, magasiniers ... et sont basées sur nos connaissances actuelles.

Elles ne sont aucune garantie sur les prestations et sur la qualité des produits selon les termes de la loi.

Ces informations sont disponibles sur la fiche technique et l'étiquette du produit.